

mariage que le sacrement de mariage, que tout chrétien se contentant de la cérémonie civile est regardé par l'Église comme vivant dans un coupable concubinage.

Les évêques ajoutent :

En accomplissant les formalités voulues par la loi, vous devrez n'avoir qu'une pensée et un but : pourvoir votre mariage des conséquences et des effets civils indispensables ; *vous n'aurez pas l'idée que vous allez par là conclure le mariage lui-même.*

FRANCE. — Neuf supérieurs généraux de grandes congrégations d'hommes, autorisées, ayant ensemble environ 840 maisons en France, et comptant de 13 à 14 000 religieux ; dix-sept supérieurs généraux de congrégations d'hommes, non autorisées, ayant ensemble 238 maisons, et plus de 40 monastères d'hommes, formant ensemble plusieurs milliers de religieux, ont adopté l'attitude passive.

Quant aux congrégations et monastères de religieuses, dans trente-sept diocèses, elles ont adopté à l'unanimité l'attitude passive ; dans huit diocèses, cette attitude a été adoptée à la presque unanimité, et, dans onze diocèses, la moitié des congrégations a également adopté l'attitude passive.

Dans vingt-quatre diocèses, les congrégations de femmes se sont réservées, ou le silence a été fait.

De sorte que, dans trois diocèses seulement, la soumission a été adoptée à l'unanimité, et dans un diocèse à la presque unanimité. — Le R. P. Le Doré, supérieur général des Eudistes, vient de publier un écrit intitulé : attitude passive des congrégations religieuses en présence de la loi d'abonnement, que nous signalons à nos lecteurs. Il traite d'une manière magistrale les quatre points suivants : Que voulons-nous ? Pourquoi le voulons-nous ? Quelles difficultés s'opposent à nos résolutions ? Enfin, qu'avons-nous à faire ? — Le chapitre général des Pères Trappistes a déclaré que, comme Français, comme Catholiques et comme religieux, ils ne peuvent payer spontanément la taxe d'abonnement.

Le vénérable M. Delpech a été remplacé, le 1er juillet dernier, comme Supérieur du Séminaire des Missions-Étrangères de Paris, par M. Armbruster, ci-devant Supérieur du Séminaire de Bièvres. — Le ministère Ribot a été renversé. Un autre ministère maçonnique va lui succéder et le programme des sectes ne sera pas oublié. — La *Savojarde*, c'est le nom de la plus belle des cloches de France, offerte à la basilique du Sacré-Cœur à Montmartre par les diocèses de la Savoie.